

<https://snetap-fsu.fr/Languedoc-Roussillon-Non-a-la.html>



Languedoc-Roussillon : Non à la suppression d'un poste d'agent administratif !

- En Région -



Date de mise en ligne : vendredi 10 juin 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Imprimer le communiqué](#)

Les personnels du [LEGTA](#) de la Lozère, Site Rabelais, rejoints par leurs collègues du [CFA-CFPPA](#) de Marvejols et Florac, réunis aujourd'hui, devant l'administration de leur établissement, tiennent à démontrer leur opposition à la suppression d'un poste d'agent administratif du site à compter de la rentrée prochaine.

Cela ne se justifie pas : **les besoins et les moyens existent.**

Il est prévu que la charge de travail assumée actuellement par l'agent occupant le poste soit répartie entre l'ensemble des agents restant en poste sur la totalité des sites de l'établissement.

Cela ne pourra avoir qu'un impact négatif sur la qualité du service rendu aux usagers mais aussi sur les conditions de travail des agents.

Par ailleurs, nous considérons qu'une suppression supplémentaire, cela serait une suppression de trop, après le non remplacement d'un agent administratif parti à la retraite en cours d'année.

Nous tenons également à témoigner notre totale solidarité à nos collègues de la FPCA de Marvejols, site de l'établissement ayant connu des dysfonctionnements réels durant cette année après, là-aussi, le non remplacement d'un autre agent administratif parti à la retraite en cours d'année.

En effet, la suppression du poste d'agent administratif sur St Chély va entraîner le non renouvellement du contrat de travail d'une secrétaire au [CFA-CFPPA](#) à Marvejols.

C'est donc une décision qui, non seulement n'est pas comprise par les personnels dans la mesure où les besoins et les moyens existent, mais, qui plus est, est humainement inacceptable.

C'est pourquoi nous exigeons que soit maintenu un agent administratif en poste sur le site, sans aucun impact sur les autres sites de l'établissement.

üü